

Rennes, le 10 avril 2014



Le CHSCT du 10 avril N'a pas eu lieu !

CHGR

Syndicat Départemental
Sud Santé Sociaux

C.H. Guillaume Régnier
108, Av. du Gal Leclerc
BP 60321
35703 Rennes Cedex 7

Téléphone : 02 99 87 99 05

E-Mail :
Sudsantesociaux35@gmail.com

Site Internet :
sudsantesociaux35.org

Le 10 avril devait se tenir une séance de CHSCT. Les trois syndicats, unanimes, ont refusé que la séance se tienne.

A l'ordre du jour était prévu un point d'étape sur les négociations en cours concernant les mesures d'économie mais surtout la direction avait glissé au dernier moment un avis sur la dénonciation de l'accord RTT de 2002.

Siéger à cette instance aurait validé la dénonciation de l'accord RTT.

L'ELARGISSEMENT DE LA CONTESTATION :

Vendredi 4 avril s'est tenue à Caen, la première assemblée générale des hôpitaux en lutte. Première étape pour un mouvement de coordination entre tous les établissements attaqués par les mêmes mesures d'austérité.

Austérité qui risque d'être amplifiée par l'annonce récente du premier ministre : 21 milliards d'économies supplémentaires pour la sécurité sociale !

Les discussions entre les représentants des hôpitaux ont montré une évidence essentielle :

Tous les hôpitaux qui ont perdu leur lutte contre les directions sont ceux où les représentants syndicaux ont accepté de participer aux instances (CHSCT/CTE) où leur était demandé un avis sur les mesures d'économies. Même quand ces syndicats ont donné un avis négatif.



web

**Dès lors, nous ne pouvons et ne devons plus
participer à des instances qui seraient
questionnées sur les mesures d'économies.
(CTE, CHSCT, Conseil de Surveillance)**

Nous devons prendre conscience que ce n'est plus seulement le CHGR qui est en lutte mais l'ensemble des hôpitaux. Les dernières annonces du gouvernement imposent de coordonner et d'unifier les luttes. Le temps de l'action collective à grande échelle est arrivé.

Une motion de la Commission médicale d'Établissement (CME)

Nous attendons la version définitive mais ce texte n'est pas vraiment un soutien franc aux salariés :

...Dans ce contexte plus que difficile qui crée tension et insécurité, et dans le cadre des mouvements sociaux que connaît à ce jour le Centre Hospitalier Guillaume Régnier de Rennes, la communauté médicale, au regard des négociations en cours, restera vigilante au maintien de la qualité de l'accueil et des prises en charges des patients et des usagers, ainsi que de la coordination dans l'organisation de leurs soins, gage de leur sécurité. La communauté médicale restera également très attentive à ce que les conditions d'exercice de leurs collaborateurs soignants leur permettent d'assurer ces fonctions et ces objectifs en toute sécurité, et dans le respect de leur qualité de vie au travail.

Nous pouvons aussi regretter l'absence de demande de financements nouveaux,

Un certain nombre de médecins ont toutefois signé la pétition qui demande l'arrêt des mesures d'économies. Nous les en remercions.

Prochaine mobilisation le 25 avril Lors du Conseil de Surveillance

Des précisions vous seront apportées prochainement.

Le Conseil de Surveillance est composé d'élus politiques, de représentants des familles, des médecins et des syndicats. Y siègent également des personnes nommées par le préfet et l'ARS dont un représentant est généralement présent.

Une occasion unique de faire sortir ce conflit en dehors de l'établissement. Il faudra être très nombreux pour montrer notre force et notre détermination.

MANTIEN

- de tous les RTT pour tous les personnels**
- du système de notation**
- du déroulement de carrière actuellement en vigueur au CHGR**
- des Pools de remplacements existants**

Nous ne ferons pas les frais d'une politique d'austérité.

Elle fragilise les services publics en mettant artificiellement les établissements en déficit.